Mémoires d'un Enfant des Ages Obscurs, suite 7 :
Nouvelles confirmées
Publié par : dominic913
Publié le : 18-04-2015 12:47:40

- Je suis certaine que ses difformités et son apparence chétive l'ont incité à supposer qu'il est détenteur du Don? », avait raillé ma mère. « Pas du tout. », l'avait éclairé Maître Anthelme. « Il a dix ans », ai-je objecté à Elÿn, si vous voulez tout savoir, madame ! », avait-il soutenu. « Hummmm, il me paraît bien jeune ; trop jeune. Tu ne t'es pas trompé ? », a néanmoins protesté Elÿn.
- Je ne le pense pas. Le Don imprègne son âme et son corps, pas de doute. J'ai reconnu l'aura dont vous êtes fugitivement entourés quand il est sur le point de s'exprimer. Celle-ci l'a enveloppée une fraction de seconde lorsque ses camarades l'ont chahuté. Une lueur a ensuite traversée son regard. J'ai même envisagé le pire… », ai-je persisté, avait martelé Maître Anthelme à ma mère.
« Le pire ?
- Qu'il laisse son Don prendre le dessus. Qu'en les fixant, qu'en exécutant un geste de sa main gauche, il les propulse contre le mur du préau. Je suis convaincu que cela lui aurait été aisé. Mais, il s'est retenu. Il a freiné son pouvoir. Il l'a maîtrisé. Et ce dernier ne s'est pas déchaîné. .
- C'est inconcevable, Anthelme. Ce que tu m'expose là n'a pas de sens ». Ma mère avait été près de répliquer. Mais il avait repris : « Tu sais comme moi qu'un Frère – pas un Novice, un Frère ! - n'a la possibilité de contraindre son Don qu'à l'issue d'années d'entraînement. Un Novice n'est pas apte à altérer la Réalité. Alors, un enfant, si doué soit-il, c'est impossible ! D'autant plus, s'il n'a jamais mis les pieds dans une Citadelle Tellurique. Non. C'est impossible !
- Et pourtant », ai-je maintenu, avait souligné Maître Anthelme tandis que ma mère s'irritait de plus en plus. « Si tu avais été à ma place, tu aurais songé qu'il y a un je ne sais quoi de spécial en lui. Au début, forcément, j'ai été époustouflé. Quand il a pénétré ma conscience, j'ai même eu peur, je l'avoue. J'ai aussi été impressionné lorsqu'il m'a expédié au cœur d'un XIXème siècle fantasmé par Victor Hugo. Mais, j'ai refusé ses visions sur mon avenir immédiat. Puis, plus notre échange s'est développé, plus mes certitudes se sont étiolées. Il m'a traduit un texte de Sénèque du latin au français en quelques secondes. L'effroi m'a submergé. Et j'ai réalisé que ce garçon est dévoré par le Don.
Or, ainsi que tu me l'as rappelé, un môme n'ayant pas encore atteint l'adolescence ne peut posséder le Don. Si c'était le cas – et je suis assuré que tu seras d'accord avec moi – c'est extrêmement dangereux. Pour lui, parce que celui-ci est de taille à le détruire. Pour ses proches, parce qu'il a la faculté – sans qu'il le requiert – de les influencer. Il peux les pousser à concevoir des idées qu'ils n'auraient pas ordinairement. Il peux les pousser à passer à l'acte : gestes ou propos violents. J'ai le sentiment que si ses parents ont une attitude malveillante à son égard, c'est son Don qui en est la cause. Ce n'est que pure conjecture de ma part. Mais pourquoi pas. Et ça m'inquiète, je ne te le dissimule pas. Ai-je besoin de te mentionner de ce qui est advenu des trois ou quatre préadolescents porteurs du Don ayant vécu entre le XVIIIème siècle et la fin du XXème siècle. ?
- Je ne m'en souviens plus », a marmonné Elÿn entre deux quintes de toux plus virulentes que les précédentes, puisque je les ai discernées, avait prôné Maître Anthelme à ma mère. « C'est si loin. Mes études au Lybrarium de Tours remontent à plusieurs décennies. C'est confus…
- Moi, j'y suis allé juste avant d'être muté à Bordeaux. Et j'ai lu les chroniques consignant leur histoire.
- Tu t'es rendu au Lybrarium de Tours, Anthelme ? », a grondé Elÿn. « Toi, un Profane, qui as pu te donner l'autorisation d'explorer nos Archives ? Tu n'a pas le droit d'arpenter les salles de lecture du Lybrarium ! ». Le timbre de voix d'Elÿn s'est métamorphosé. Il est devenu suspicieux. « Peu importent mes raisons, elles ne te concernent pas. », l'ai-je tancé.
Malgré tout, si je dois te rafraîchir la mémoire, je te signifie que le premier a fini décapité. », avait ressassé Maître Anthelme à ma mère. « C'est sa sœur de quinze ans qui, une nuit, l'a tué. Le reste de sa lignée étant absente, elle a prétendu qu'un démon le tourmentait. Le gosse avait huit ans. C'était en 1751, dans un petit village proche de Béziers. Le second a été brulé vif par ses parents dans la cave de leur maisonnée. Ses trois sœurs aînées et son petit frère de quatre ans ont assisté à

son exécution. Au début, les marmots n'ont pas obtempéré. Ils étaient terrorisés parce qu'ils ont cru qu'ils seraient les suivants. Leur mère qui les a fouetté jusqu'au sang pour qu'ils obtempèrent. Puis, leur père a préparé le bûcher, et il l'a immolé. Il avait onze ans, c'était en 1857, aux environs de Strasbourg. La troisième, son père l'a jeté du sixième étage d'un immeuble de la rue des Ursulines, à Paris. Persuadé que sa fille de sept ans s'apprêtait à user de son Don sur lui pour qu'il assassine sa voisine qui s'était moqué d'elle le jour précédent, il l'a défenestré. C'était en 1932 ; ce fait divers a fait la « Une » de « La Croix » à l'époque. Le dernier, enfin, et le plus récent, a eu lieu en 1995. Et cette fois, ce sont les grands-parents d'un garçonnet de neuf ans qui ont emmuré celui-ci vivant à l'arrière de la cheminée de leur salon. Ils l'avaient soupçonné d'avoir trafiqué les freins de leur aéromobile après qu'ils aient omis de lui offrir des bonbons. C'était dans la région d'Aurillac. Les journaux radiophoniques et télévisés ont dénoncé le meurtre. Ces derniers se sont d'ailleurs passionné pour le procès qui en a découlé en 2003. Puisque le grand-père et la grand-mère ont été condamnés à mort. Puisque leur avocat a supplié le roi de commuer leur peine en réclusion à perpétuité. Et puisque Sigismond IX la leur a refusé.
Alors, si tu veux que Nathanÿel subisse le même sort que ces mômes, dis le moi », avait appuyé Maître Anthelme pendant que ma mère s'étranglait de dégoût. « Ce n'est pas parce que des cas de ce genre sont rarissimes qu'il faut les négliger. Vous avez la chance d'en découvrir un tout près d'une Citadelle Tellurique, profitez-en ! Tu as une idée des Connaissances Interdites qu'il pourrait exhumer ? Tu songes aux dégâts qu'il pourrait commettre ? Aux dévastations, aux blessures, aux meurtres, qu'il pourrait accomplir, si vous lui tournez le dos ?
Ça a été limite quand, harcelé par ses camarades, il a réprimé son Don. Le risque est énorme, en tolérant que son père et sa mère continuent de le considérer comme un phénomène de foire ou un parasite.
De plus, ne serait-il pas préférable qu'un enfant précoce comme lui soit accueilli dans un endroit où tout le monde est détenteur du Don ; un endroit où il pourrait être instruit du moyen de le contrôler, de le développer, de l'employer correctement ; un endroit qui lui permettrait ensuite de forger son propre Destin. Car je n'ose imaginer ce qui se passerait si des Frères Renégats tiraient parti de ses qualités. Ou si des Postulants tels que Maximÿlien, Alberÿc ou Cÿrus faisaient de lui un Apprenti voué à collaborer à leurs intrigues…